



Création de LUXPLASMA, société luxembourgeoise détenue à 50% par EUROPLASMA pour la production de torches à plasma

Europlasma, groupe industriel spécialisé dans le développement d'activités stratégiques, dans la dépollution et dans la décarbonation, annonce la création au Luxembourg d'une filiale dénommée Luxplasma, détenue à part égale avec la société Phoenix Technologies SA, filiale du groupe Pirson, afin de produire conjointement des torches à plasma (TAP) à destination de l'industrie sidérurgique.

La création de Luxplasma illustre la volonté des deux groupes d'unir leurs savoir-faire pour proposer des solutions innovantes fondées sur l'utilisation des TAP. Ces technologies permettent d'envisager une réduction de l'ordre de 15 à 20% des émissions de gaz à effets de serre des hauts-fourneaux, sous réserve du recours à une énergie électrique décarbonée.

Ces performances reposent notamment sur l'apport direct de gaz à très haute température permettant de réduire l'usage de gaz de coquerie, soit par craquage du CO₂ émis par le four et son recyclage en tant qu'agent réducteur. L'évaluation des économies attendues fait consensus, compte tenu des essais menés indépendamment à l'échelle industrielle durant la dernière décennie.

La solution développée cible prioritairement la modernisation d'installations existantes. Elle permettra aux acteurs de la sidérurgie une alternative compétitive pour réduire significativement le coût des certificats d'émission futurs, tout en limitant les investissements et les risques associés à un changement radical de technologie.

Ce positionnement suscite d'ores et déjà un intérêt marqué de l'ensemble de la filière, avec plusieurs prospects en Europe et au Brésil.

Les deux groupes vont doter, dès 2026, Luxplasma de moyens de production flexibles lui conférant une capacité pouvant atteindre une centaine de torches par an. Pour ce faire :

- Le groupe Europlasma apportera à la nouvelle filiale les définitions techniques de l'ensemble de sa gamme de TAP de fortes puissances, dont, notamment, un nouveau modèle de 4 MW ;
- Le groupe Pirson apportera quant à lui son savoir-faire et sa renommée dans le domaine très spécialisé de la sidérurgie.

La société commune Luxplasma a pour ambition de concevoir et déployer l'ensemble des solutions envisageables de décarbonation des industries métallurgiques fondées sur l'usage de TAP, en intégrant à la fois les évolutions de procédé et les adaptations techniques nécessaires de la torche à plasma.

A propos de PHOENIX TECHNOLOGIES SA

Phoenix Technologies S.A. est spécialisé dans le design de hauts-fourneaux ainsi que dans le développement de technologies destinées à prolonger leur durée de vie, à optimiser leurs performances et à diminuer leur empreinte carbone. Phoenix fait partie du groupe de sociétés Pirson, actif dans la construction industrielle, principalement dans les secteurs sidérurgiques, énergétiques et d'infrastructures. Le groupe de sociétés Pirson a été constitué dans les années 70, a son siège à Luxembourg et compte des filiales à travers l'Europe.

À propos d'EUROPLASMA

Créé en 1992, Europlasma est un groupe français présent dans des secteurs industriels stratégiques tels que la défense et contribue à la préservation de l'environnement grâce à ses solutions uniques de destruction des déchets dangereux ainsi qu'à la décarbonation des industries. Le Groupe est constitué de 3 grands pôles d'activité :

- **L'industrie** : fabrication de pièces forgées et fondues (corps creux, roues de train...) et de feuilles d'aluminium anodisées pour condensateurs ;
- **La dépollution** : solutions de traitement de l'amiante, crasses d'aluminium, cendres volantes ;
- **La décarbonation** : production d'un combustible (CSR) à partir de déchets non recyclables en substitut d'énergies fossiles.

L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0014011QJ8 - ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 679 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 3 du Rapport de gestion inclus dans le Rapport Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22) de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.

La société EUROPLASMA rappelle qu'elle a mis en place en avril 2024¹ un financement sous forme de bons d'émissions d'obligations convertibles en actions nouvelles de la Société avec bons de souscriptions d'actions attachés le cas échéant avec la société Environmental Performance Financing, société du groupe Alpha Blue Ocean, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société. Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées sur le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution

¹ [2024-04-24-Financement-OCABSA-EPF-2024_VDEF.pdf](#)

en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Environmental Performance Financing. Les investisseurs sont donc invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la Société dans la mesure où ces opérations de financement peuvent avoir un fort impact dilutif, particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La Société rappelle que cette opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place. Les investisseurs sont notamment invités à prendre connaissance des risques afférents à ces opérations, mentionnés dans le communiqué ci-dessous ainsi qu'au chapitre 3 du Rapport Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com).